

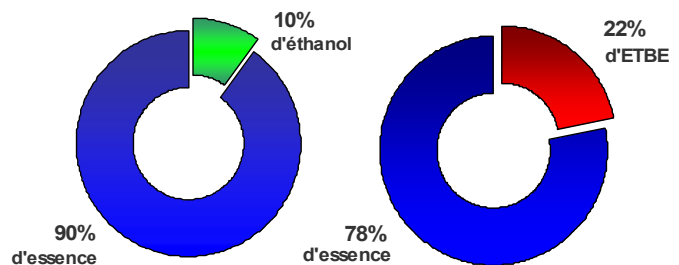
Le Supercarburant sans plomb 95 - E10

L'Etat français a publié, le 26 janvier dernier, un arrêté autorisant la commercialisation, à compter du 1^{er} avril 2009, d'un nouveau carburant : le **supercarburant sans plomb 95-E10 ou SP 95-E10**.

E pour éthanol et 10 pour 10% d'incorporation

Plus communément appelé E10, ce nouveau carburant est une essence sans plomb pouvant contenir jusqu'à 10 % d'éthanol ou son équivalent en ETBE (Ethyl Tertio Butyl Ether), soit 22%.

Possédant des qualités comparables à celles du SP95 actuel, l'E10 a pour vocation de devenir la nouvelle essence européenne et se généralisera en Europe d'ici 2011 / 2013.



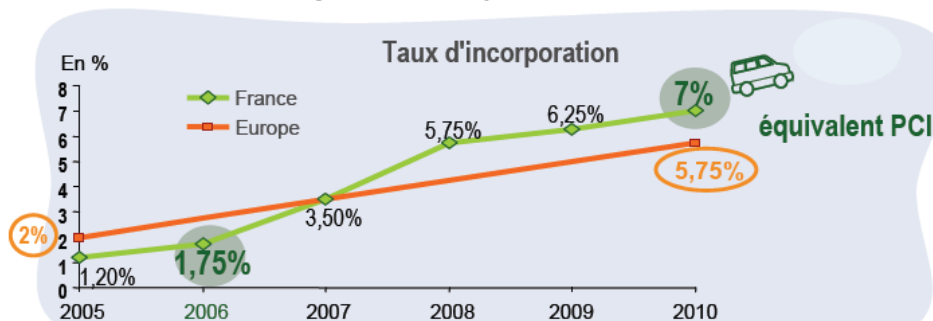
SP95 - E10 : 2 formulations possibles mais des qualités identiques à celles du SP95 actuel

Pourquoi lancer en France le SP95 – E10 dès avril 2009

Avant toute chose, il faut savoir que ce nouveau carburant s'inscrit pleinement dans la stratégie européenne d'incorporation de produits d'origine agricole dans les carburants. Les objectifs fixés se situent à hauteur de 10% en énergie (ou % PCI) à l'horizon 2020 afin de lutter contre les émissions de CO₂, l'un des principaux gaz à effet de serre.

Or, la France, qui mène une politique ambitieuse et volontariste d'incorporation de biocarburants dans les essences et le gazole depuis 2006, a décidé d'anticiper le calendrier défini par Bruxelles en visant les 7 % en énergie en 2010 et les 10 % dès 2015.

Le SP95 – E10 étant une des réponses pour l'atteinte de ces objectifs, le gouvernement a donc autorisé sa commercialisation avec environ 2 ans d'avance par rapport aux autres pays européens.



Source : TOTAL – Juin 2008

Tous les véhicules essence peuvent-ils utiliser du SP95 – E10 ?

Le SP95 - E10 est compatible avec la très grande majorité des véhicules essence fabriqués depuis janvier 2000, soit environ 60 % du parc de véhicules essence actuellement en circulation selon le MEEDDAT (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire). Ce pourcentage chutant à 47 % selon le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA) qui précise que seuls 7,5 millions de véhicules pourraient rouler à l'E10 sur les 31 millions que compte le parc automobile français (dont 15 millions de véhicules essence).

Pour permettre aux consommateurs de savoir s'ils peuvent utiliser de l'E10 en remplacement du SP95 actuel, le MEEDDAT a publié la liste officielle des véhicules compatibles et l'a mise en ligne sur le site internet : www.carburantE10.fr
(cf. décision du 3 mars 2009 fixant la liste des véhicules compatibles et publiée au JO le 26 mars 2009).

Pour limiter les risques de mauvaises utilisations et en application du principe de précaution, une signalétique doit être obligatoirement affichée sur le volucompteur (ou à proximité directe) pour mettre en garde les consommateurs sur l'utilisation de ce nouveau carburant :

« Sauf exception, les véhicules mis en service après le 1er janvier 2000 sont compatibles avec le carburant SP95 - E10 pouvant contenir jusqu'à 10 % d'éthanol. Consulter votre concessionnaire ou le site internet du MEEDDAT. En cas de doute, vous pouvez utiliser du SP95 ou du SP98. »

Avec l'arrivée du SP95 - E10, quelles essences proposer ?

Le SP95 - E10 vient en complément de l'offre « essence » actuelle : SP95, SP98 et Superéthanol E85. Aussi et en attendant un possible arrêt de la commercialisation du SP98 vers 2012 / 2013, c'est à vous de décider en fonction de la configuration de votre station (équipements, stockages, volucompteurs...) quelles sont les essences que vous souhaitez proposer à vos clients.

Toutefois, sachez que si vous optez pour la commercialisation du SP95 - E10, le législateur impose de distribuer à minima et jusqu'en 2013 un autre grade d'essence au choix : SP95 ou SP98 afin que les consommateurs ne pouvant utiliser de l'E10 puissent trouver une essence de substitution (cf. directive européenne 98/70/CE).

Par ailleurs, un arrêté en date du 7 avril 2009 (publié au JO le 17/04) fixe l'ordre d'affichage des produits sur le totem de prix (cf. tableau ci-contre), et ajoute l'obligation de communiquer le prix d'affichage de l'E10, en sus de ceux des autres produits distribués, sur le site internet :

www.prix-carburants.gouv.fr

Ordre d'affichage des produits sur le totem de prix

(du haut vers le bas)



SP95-E10 (10% volume maximum d'éthanol)

Commercialisé depuis le 1^{er} avril 2009

Compatibilité : la plupart des véhicules mis en circulation après le 1^{er} janvier 2000. Pour les autres, vérifier sur le site internet : www.carburantE10.fr



SP98 (5% volume maximum d'éthanol)

Compatibilité : tous véhicules



SP95 (5% volume maximum d'éthanol)

Compatibilité : tous véhicules (sauf véhicules anciens conçus pour l'essence plombée)



Superéthanol - E85 (85% volume maximum d'éthanol)

Commercialisé depuis le 1^{er} janvier 2006

Compatibilité : véhicules flexfuel exclusivement



Gazole

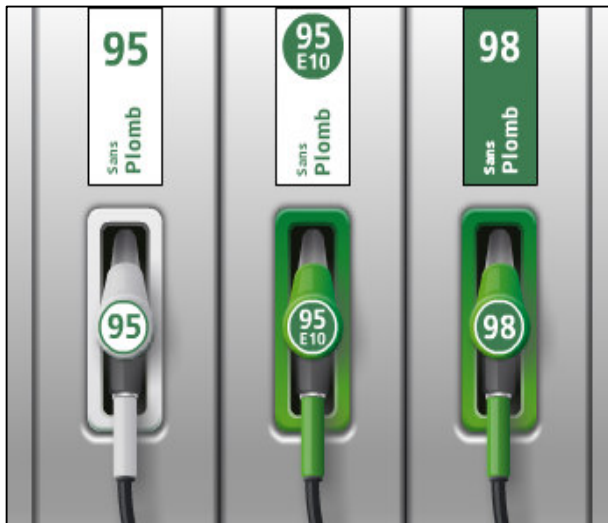


GPL

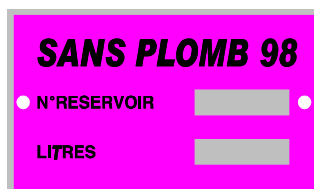
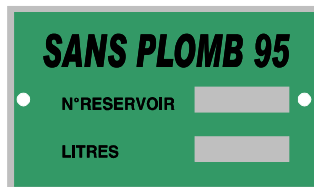
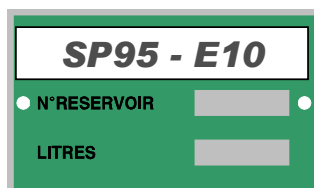
Adapter votre station à la distribution de l'E10

Bien que les stratégies de commercialisation soient différentes selon les distributeurs et les équipements déjà présents en station, les premières décisions de Responsables de station-service désirant proposer rapidement de l'E10 s'orientent vers:

- la conversion d'une cuve de Super ou Gazole inutilisée afin de pouvoir proposer les 3 grades d'essence : SP95, SP98 et E10
- ou l'arrêt de la commercialisation d'un des deux sans plomb actuel, SP95 ou SP98, pour réaffecter les volucompteurs et la cuve à la distribution de l'E10.



Quelle que soit la solution adoptée, votre société de maintenance doit intervenir pour réaliser les aménagements nécessaires à la commercialisation de l'E10. Ces derniers étant plus ou moins onéreux selon la configuration technique actuelle de votre station et vos souhaits en terme de nombre de pistolets / volucompteurs sur le(s)quel(s) l'E10 sera disponible.



Dans tous les cas, il vous faudra prévoir à minima :

- ✓ Repompage des fonds de cuve et nettoyage de la cuve qui sera dédiée à l'E10,
- ✓ Vérification et/ou mise en conformité du circuit de récupération des vapeurs en cas d'utilisation d'une cuve non équipée du système de récupération des vapeurs,
- ✓ Intervention sur les volucompteurs et pistolets pour apposer la signalétique E10 (pastille sur le pistolet, plaque d'identification produit au dessus du pistolet, sticker sur le volucompteur informant les consommateurs sur la comptabilité véhicule du produit...)
- ✓ Intervention sur le pupitre pour réaffecter les carburants
- ✓ Modification de la signalétique générale sur la station (totem de prix, en tête de l'ilot sur lequel l'E10 sera disponible...),
- ✓ Mise en conformité des bouches de dépotage pour identifier le produit,
- ✓ ...

Lors de la mise en place de l'E10 sur votre station, nous vous recommandons de bien sensibiliser vos réceptionnaires sur ce nouveau produit afin qu'ils soient extrêmement vigilants lors des livraisons et qu'ils puissent indiquer au chauffeur la répartition des produits dans vos cuves et ainsi éviter tout risque de mélange.



Un déploiement progressif de la ressource E10

Dans les conditions de marché actuelles (cours du brut et de l'éthanol), les premières semaines de commercialisation de l'E10 font apparaître des prix d'affichage de 1 à 3 cts moins cher que le SP95. Toutefois, plus les cours du pétrole seront élevés, plus le différentiel (avec le SP95 traditionnel) sera favorable au SP95 - E10.

Malgré cette différence de prix, les volumes d'E10 distribués restent faibles du fait d'une méconnaissance du produit par les consommateurs et d'une mise à disposition progressive de ce nouveau carburant dans les différents dépôts en France.

En effet, pour proposer de l'E10, des travaux, plus ou moins complexes selon que l'on incorpore de l'éthanol ou de l'ETBE, sont nécessaires dans chaque dépôt et ces derniers qui ont débuté en mars 2009 et ne prendront fin que vers le milieu du second semestre 2010.

L'E10 chez EGEDIS

<i>Calendrier prévisionnel du déploiement de l'E10 en dépôts</i>			
E10 déjà disponible	17 - La Pallice 29 - Brest 33 - DPA Bassens 34 - Frontignan 35 - Vern 37 - St Pierre des Corps 45 - St Jean de Braye	51 - Vatry 54 - Saint Baussant 59 - Mardyck 59 - Valenciennes 67 - Strasbourg 69 - EP Lyon 72 - Le Mans	77 - Grandpuits 78 - Coignières 91 - Grigny 92 - Gennevilliers 92 - Nanterre
Courant 2010	11 - Port La Nouvelle 13 - Fos 13 - La Mède 14 - Ouistreham 19 - Brive 21 - Dijon 26 - Porte les Valence	31 - Toulouse 44 - Donges 56 - Lorient 63 - Cournon 68 - Mulhouse 69 - Feyzin 73 - Chignin	74 - Annecy 76 - Gonfreville 76 - Petit Couronne 83 - Puget 84 - Le Pontet

- ⇒ En bleu : dépôts proposant de l'E10 par incorporation d'Ethanol.
Sur ces dépôts, les 3 grades d'essence (SP95, SP98 et E10) sont déjà ou seront rapidement disponibles.
- ⇒ En noir : dépôts proposant de l'E10 par incorporation d'ETBE.
Pour ces dépôts, nous vous invitons à contacter nos équipes commerciales afin qu'elles vous communiquent, en fonction de votre / vos dépôts d'approvisionnement, de plus amples informations sur la date de déploiement de l'E10.

**0820 428 429**
0,118 € TTC/min à partir d'un poste fixe